

ASSEMBLÉE NATIONALE

2 juin 2023

RENFORCER LE PRINCIPE DE LA CONTINUITÉ TERRITORIALE EN OUTRE-MER - (N° 1292)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

AMENDEMENT

N° 4

présenté par

M. Baptiste, M. Califer, M. Hajjar, M. Naillet, M. Delautrette, Mme Jourdan, M. Leseul, M. Bertrand Petit, M. Aviragnet, Mme Battistel, M. Mickaël Bouloux, M. Philippe Brun, M. David, M. Delaporte, M. Echaniz, M. Olivier Faure, M. Garot, M. Guedj, Mme Karamanli, Mme Keloua Hachi, M. Bertrand Petit, Mme Pic, Mme Pires Beaune, M. Potier, Mme Rabault, Mme Rouaux, Mme Santiago, M. Saulignac, Mme Thomin, Mme Untermaier, M. Vallaud, M. Vicot et les membres du groupe Socialistes et apparentés (membre de l'intergroupe Nupes)

ARTICLE PREMIER

Compléter l'alinéa 9 par les mots :

« , en favorisant leur insertion professionnelle et l'accèsion aux postes à responsabilité. »

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement du groupe Socialistes et apparentés vise à intégrer des objectifs d'insertion professionnelle et d'accèsion aux postes à responsabilité à LADOM qui aura pour nouvelle mission de contribuer au retour des résidents ultramarins dans leur collectivité d'origine.

Dans le cadre du dernier projet de loi de finances, le groupe Socialistes et apparentés a défendu une augmentation des moyens en faveur de LADOM pour élargir le périmètre de ses missions et faire en sorte que l'aide à la mobilité puisse aussi être aussi utilisé dans le cadre du retour vers un territoire dit d'outre-mer.

En effet, cet objectif parait d'autant plus important du fait de la situation démographique préoccupante de certains territoires, et surtout la Martinique et la Guadeloupe. Ces deux territoires perdent chaque année en moyenne entre 0,8 % et 1 % de leur population. Cela est dû à un phénomène de vieillissement de la population que connaissent également la Nouvelle-Calédonie et la Réunion mais aussi à un exode des forces vives, et des jeunes de ces territoires vers l'Hexagone et d'autres contrées.

Par ailleurs, il nous semble important d'adosser à cette nouvelle mission des objectifs en termes d'insertion professionnelle et d'accession aux postes à responsabilité pour faire en sorte que le retour dans le territoire d'origine se fasse dans les meilleures conditions et contribue directement au développement économique et social du territoire concerné.